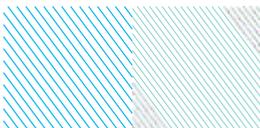
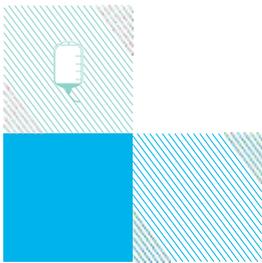
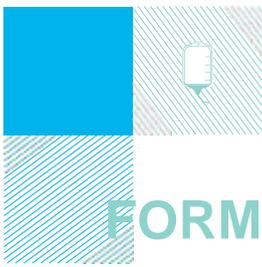




# CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCES PROGRAMMES DES FORMATIONS 2025 DU CESU 69





# FORMATIONS PROPOSÉES PAR LE CESU 69

## FORMATIONS AUX SITUATIONS D'URGENCES

- ✔ Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 1 – AFGSU1
- ✔ Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2 – AFGSU2
- ✔ Recyclage de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences niveau 1 et 2
- ✔ Formation infirmière organisatrice d'accueil
- ✔ Protocole de coopération : Demande de radiologies anticipées par l'IOA aux Urgences
- ✔ Formation aux actes professionnels par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente
- ✔ Prise en charge des détresses vitales avant l'arrivée des secours
- ✔ Prise en charge des détresses vitales en pédiatrie (Public pédiatrique)
- ✔ Prise en charge des détresses vitales en pédiatrie (SAU Adulte)
- ✔ Prise en charge de l'urgence vitale et potentielle en imagerie médicale
- ✔ Prise en charge de l'arrêt cardiaque en intra hospitalier
- ✔ Pose de cathéter intra-osseux
- ✔ Prise en charge d'urgences vitales en service avant l'arrivée des équipes spécialisées
- ✔ Formation aux transports pédiatriques vecteurs 1 et 2
- ✔ Formation aux transports pédiatriques vecteur 3
- ✔ Prise en charge des détresses vitales en établissement de balnéothérapie
- ✔ Formation abord des voies aérienne en situation critique
- ✔ Formation pose VVP sous échoguidage et repérage échographique d'un globe vésical
- ✔ Prise en charge d'un patient en Salle d'Accueil des Urgences Vitales
- ✔ Tutorat pour les ARM – Tuteur de proximité niveau 1
- ✔ Tutorat pour les ARM – Tuteur Réfèrent niveau 2

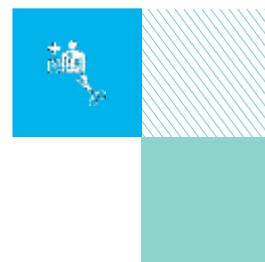
## FORMATIONS AUX SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

- ANNEXE 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier
- ANNEXE 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé
- ANNEXE 5 : Stratégie médicale de damage control
- ANNEXE 6 : Urgences médico-psychologique
- ANNEXE 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC
- ANNEXE 8 : Décontamination hospitalière approfondie
- ANNEXE 9 : Prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques
- ANNEXE 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé
- ANNEXE 11 : Prise en charge des patients atteints d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence
- ANNEXE 12 : Soins de réanimation en situation sanitaire exceptionnelle notamment épidémique

## FORMATIONS EN PÉDAGOGIE

- Formation de formateur **GSU** – unité d'enseignement 1 – **UE 1**
- Réactualisation des connaissances et renouvellement de l'habilitation du formateur GSU
- Séminaire enseignant CESU – UE 2.2 : les méthodes d'évaluation

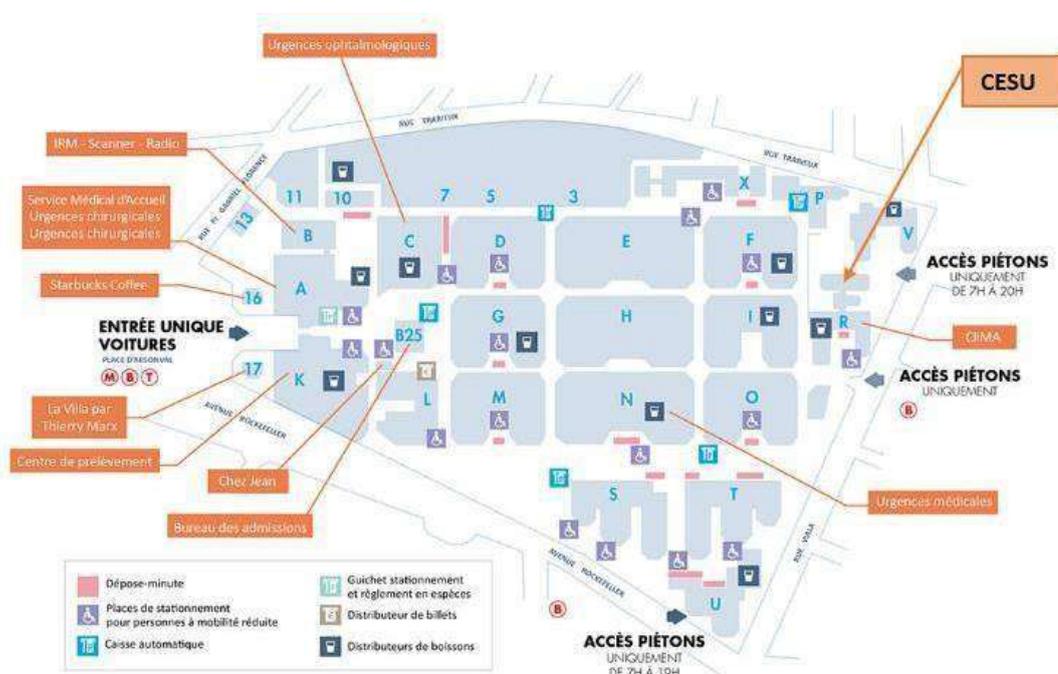
Pour des formations personnalisées : nous contacter



### POUR VOUS INSCRIRE :

➤ Bulletin d'inscription dématérialisé présent sur les programmes

### POUR NOUS TROUVER :



### Pour les personnes en situation de handicap :

➤ Nous invitons toute personne en situation de handicap à contacter le Secrétariat afin de convenir des modalités de votre accueil.

**CESU ORGANISATEUR  
CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

**PUBLIC :**

Tout personnel inscrit dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale, accessible aux personnes en situation de handicap

**PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES :** Se référer à l'Item « Objet »

**TEXTES RÉGLEMENTAIRES :**

Arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

**INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Equipe pédagogique du CESU 69

**COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamilia REBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

**ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

**DURÉE DE LA FORMATION :** 2 jours – 14 heures

**DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- Du 06 au 07 février 2025
- Du 31 mars au 01 avril 2025
- Du 04 au 05 septembre 2025
- Du 09 au 10 octobre 2025
- Du 24 au 25 novembre 2025

Horaires : 9h00 – 17h00

**TARIFS INDIVIDUELS :**

- 394,94 €/ personne
- Repas : 12,62 €/ jour

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3ème

**CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

**OBJET**

Cette attestation a pour objet l'acquisition par les professionnels destinés à travailler au sein des établissements de santé ou de structures médico-sociales et par les professions de santé des connaissances nécessaires à :

- La prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- L'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

**PROGRAMME**

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe)
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux.
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et agir
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir
- Transmettre un bilan lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort
- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles
- Intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux.

**MÉTHODES UTILISÉES**

Apports théoriques, ateliers, mise en pratique, simulation.

**ÉVALUATION DE LA FORMATION**

L'évaluation de la compétence des apprenants est réalisée via des situations simulées ou en ateliers.

**SANCTION DE FORMATION**

**A l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 d'une durée de validité de 4 ans.**

**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

## **PUBLIC :**

Tout personnel inscrit dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale, accessible aux personnes en situation de handicap

**PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES :** Se référer à l'Item « Objet »

## **TEXTES RÉGLEMENTAIRES :**

Arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

## **INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Équipe pédagogique du CESU 69

## **COORDONNATEURS :**

- **Pr Karim TAZAROURTE** - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- **Dr Djamila RERBAL** - Praticien Hospitalier Urgentiste - Directrice Médical CESU 69
- **Mme Delphine SOGORB** – Cadre supérieur de santé

## **ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

**DURÉE DE LA FORMATION :** 3 jours - 21H

## **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- Du 22 au 24 janvier 2025
- Du 12 au 14 février 2025
- Du 19 au 21 mars 2025
- Du 09 au 11 avril 2025
- Du 21 au 23 mai 2025
- Du 18 au 20 juin 2025
- Du 10 au 12 septembre 2025
- Du 01 au 03 octobre 2025
- Du 03 au 05 novembre 2025
- Du 03 au 05 décembre 2025

**Horaires :** 9h00 – 17h00

## **TARIFS INDIVIDUELS :**

- **592,41 €/ personne**
- **Repas : 12,62 €/ jour**

## **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3ème

## **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3ème

## **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- **Téléphone : 04 72 11 11 15**
- **Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)**

## **INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

## **OBJET**

Cette attestation a pour objet l'acquisition par les professionnels destinés à travailler au sein des établissements de santé ou de structures médico-sociales et par les professions de santé des connaissances nécessaires à :

- la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel ;
- l'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

## **PROGRAMME**

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel à disposition
- Connaître le chariot d'urgence
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux.
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et agir
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir
- Transmettre un bilan lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort
- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles
- Intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux.

## **MÉTHODES UTILISÉES**

Apports théoriques, ateliers, mise en pratique, simulation.

## **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

L'évaluation de la compétence des apprenants est réalisée via des situations simulées en ateliers.

## **SANCTION DE FORMATION**

**A l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 d'une durée de validité de 4 ans.**

**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

**PUBLIC :**

Tout personnel inscrit dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale, accessible aux personnes en situation de handicap

**PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES :**

Etre titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 1 ou 2, en fin de validité.

**TEXTES RÉGLEMENTAIRES :**

Arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

**INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Équipe pédagogique du CESU 69

**COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste - Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

**ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

**DURÉE DE LA FORMATION : 1 Jour = 7 heures**

**DATES :**

- Le 28/01/2025
- Le 10/02/2025
- Le 14/03/2025
- Le 18/04/2025
- Le 19/05/2025
- Le 13/06/2025
- Le 24/09/2025
- Le 06/10/2025
- Le 14/11/2025
- Le 01/12/2025

**HORAIRES : 9h00 – 17h00**

**TARIFS INDIVIDUELS :**

- 197,47 €/ personne
- Repas : 12,62€ / jour

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3ème

**CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

**OBJET**

Cette formation a pour objet la réactualisation des connaissances et le renouvellement de l'Attestation au terme des 4 ans de validité de l'AFGSU nécessaires à :

- la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel ;
- l'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

**OBJECTIF GÉNÉRAL**

La formation a pour objectif la mobilisation et la réactivation des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la réappropriation des gestes d'urgence pour une prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Mise à jour des connaissances en lien avec les conférences de réactualisation.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura réactualisé ses connaissances dans le cadre d'une démarche de soins d'urgence en situation normale ou exceptionnelle.
- Se sera réapproprié les gestes techniques et les réflexes correspondants
- Aura augmenté sa réactivité et donc son efficacité face à une situation d'urgence

**MÉTHODES UTILISÉES**

Apports théoriques, ateliers, mise en pratique, simulation.

**ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au

long de la journée de formation.

L'évaluation de la compétence des apprenants est réalisée via des situations simulées et en atelier.

**SANCTION DE FORMATION**

A l'issue de la formation et après validation l'attestation (AFGSU1 ou AFGSU2) sera renouvelée pour une durée de 4 ans.



## FORMATION D'INFIRMIÈRE(E) ORGANISATEUR(TRICE) DE L'ACCUEIL IOA



**CESU ORGANISATEUR  
CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

### **PUBLIC :**

- Infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat travaillant au service d'accueil des urgences de son Etablissement, accessible aux personnes en situation de handicap

### **INTERVENANTS :**

- Médecins et infirmiers (Urgentiste, Psychiatre) spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie.
- Équipe pédagogique du CESU 69

### **COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila REBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste - Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

### **ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

**DURÉE DE LA FORMATION : 3 jours – 21 heures**

### **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- Du 10 au 12 février 2025
- Du 07 au 09 avril 2025
- Du 22 au 24 septembre 2025
- Du 26 au 28 novembre 2025

**HORAIRES : 9h00 – 17h00**

### **TARIFS INDIVIDUELS :**

- 798,00 €/ personne
- Repas : 12,62€ / jour

### **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3ème

### **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

### **INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

### **OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

- Optimiser l'accueil et la prise en charge du patient dès son arrivée au service des urgences ;
- Connaître et s'approprier les outils pédagogiques pour acquérir sa compétence d'IOA.

### **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

Assurer à l'IDE une formation permettant l'acquisition des compétences suivantes :

- Connaissances des missions de l'Infirmière Organisatrice de l'Accueil (IOA) ;
- Connaissance du cadre législatif relatif à la structure des urgences ;
- Connaissances des cartes sanitaires ;
- Connaissances des réseaux de soins ;
- Connaissances des protocoles et des arbres décisionnels ;
- Acquisition d'une démarche clinique d'évaluation rapide ;
- Capacité à communiquer, à gérer des conflits et à gérer des situations de stress ;
- Capacité à gérer des flux en situation normale et d'exception.

### **MODALITÉS DE FORMATION**

3 journées consécutives de formation soit 21h00.

### **MÉTHODES UTILISÉES**

Apports théoriques, ateliers, mise en pratique, simulation.

### **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Enseignement magistral
- Pédagogie de la découverte
- Pédagogie active avec des mises en situation simulée

**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

## **PUBLIC :**

- Infirmiers diplômés d'Etat travaillant dans le service d'urgence.

## **PUBLIC :**

- Infirmiers diplômés d'Etat travaillant dans un service d'urgence.

## **PRE-REQUIS :**

- Avoir suivi la formation d'infirmier organisateur de l'accueil I.O.A

## **COORDONNATEURS :**

- **Pr Karim TAZAROURTE** - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- **Dr Djamila RERBAL** - Praticien Hospitalier Urgentiste - Directrice Médicale du CESU 69
- **Mme Delphine SOGORB** – FF Cadre supérieur de santé
- **Mme Valérie MARTIN** – Infirmière coordinatrice du CESU 69

## **ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

**DURÉE DE LA FORMATION : 3 jours – 21**

Heures

1 jour en e-learning

2 jours en présentiel

## **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

De 09h00 à 17h00

Dates à déterminer :

- Du 12 au 13 mars 2025
- Du 01 au 02 octobre 2025
- Du 05 au 06 novembre 2025

## **TARIFS :**

- **Nous contacter**
- **Repas : 12,62€/ jour**

## **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

CESU69

5 Place d'Arsonval

69003 LYON

## **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

Téléphone : 04 72 11 11 15

Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

## **INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

## **OBJECTIF GÉNÉRAL**

- Etre capable de poser l'indication et de formuler une demande d'examen radiologique anticipée chez un patient présentant un traumatisme simple et isolé de membre dans le cadre d'un protocole de coopération par l'infirmier organisateur de l'accueil (I.O.A)

## **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

Assurer à l'IOA une formation permettant l'acquisition des compétences suivantes :

- Connaître le cadre réglementaire et organisationnel du protocole de coopération.
- Reconnaître et décrire le traumatisme simple et isolé d'un membre, en apprécier le degré de gravité.
- Pratiquer l'examen clinique du patient se présentant pour un traumatisme simple et isolé d'un membre
- Conditionner le patient en vue du bilan radiographique et des temps d'attente avant la prise en charge médicale
- Connaître l'anatomie et physiologie du membre supérieur et du membre inférieur
- Connaître les mécanismes et physiopathologie des traumatismes simples et isolés
- Connaître les principes de radio protection. Repérer et décider des indications et non-indications au bilan radiographique
- Savoir prescrire l'examen radiographique
- Transmettre ses décisions aux médecins, infirmiers, aides-soignants, manipulateurs en service de radiologie qui prendront le patient dans la suite de son parcours de soins aux urgences

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### ✓ Module Réglementaire :

Généralités sur le triage et les recommandations sur les organisations SAU (Référentiel Aspects législatifs du triage et protocole de coopération)  
Entretien IDE 3Q2C et ses particularités dans les traumatismes simples et isolés  
Principes de radioprotection  
QCM-Cas cliniques

### ✓ Module Poignet et Main :

Rappels anatomiques du poignet et de la main  
Mécanismes des traumatismes simples et isolés  
Raisonnement clinique I.O.A appliqué au membre  
Conditionnement  
Radios : Indications & Incidences  
QCM-Cas cliniques

### ✓ Module Coude et Avant- bras :

Rappels anatomiques du coude et de l'avant-bras  
Mécanismes des traumatismes simples et isolés  
Raisonnement clinique I.O.A appliqué au membre  
Conditionnement  
Radios : Indications & Incidences  
QCM-Cas cliniques

✓ Module Epaule et Bras :

Rappels anatomiques de l'épaule et du bras  
Mécanismes des traumatismes simples et isolés  
Raisonnement clinique I.O.A appliqué au membre  
Conditionnement  
Radio : Indications & Incidences  
QCM-Cas cliniques

✓ Module Cheville et pied :

Rappels anatomiques de la cheville et du pied  
Mécanismes des traumatismes simples et isolés  
Raisonnement clinique I.O.A appliqué au membre  
Conditionnement  
Radio : Indications & Incidences  
QCM-Cas cliniques

✓ Module Genou et Jambe :

Rappels anatomiques du genou et de la jambe  
Mécanismes des traumatismes simples et isolés  
Raisonnement clinique I.O.A appliqué au membre  
Conditionnement  
Radio : Indications & Incidences  
QCM-Cas cliniques

**MODALITÉS DE FORMATION**

3 journées de formation soit 21h00.

- 1 journée en E-learning (7 heures) à prévoir 1 mois avant la session
- 2 journées en présentiel (14 heures)

Stage pratique sur site d'exercice incluant 40 patients et 1/2 journée de stage en radiologie

**METHODES UTILISEES**

Apports théoriques, E-learning, Simulation

**ÉVALUATION**

- Ecrite : QCM/QUIZZ
- Stage pratique (portfolio)

**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

**PUBLIC :**

- Ambulanciers Diplômés d'Etat (ADE)

**INTERVENANTS :**

- Médecin, Infirmiers, Ambulanciers (Urgentiste) spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie.

**COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69

**ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

**DURÉE DE LA FORMATION : 3 jours – 21 heures**

**DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- Non planifiée

**HORAIRES : 9h00 – 17h00**

**TARIFS INDIVIDUELS :**

- 450 €/ personne
- Repas : 12.62€/ jour

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3ème

**CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

**OBJECTIFS :**

- Connaître le cadre réglementaire relatif aux actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU
- Apprécier la gravité clinique d'un tableau urgent
- Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin régulateur du SAMU
- Réaliser les actes professionnels (ECG, glycémie, aérosol, stylo auto-injecteur, hémoglobémie...)

**IMPORTANT**

- **Le suivi de cette formation permettra de revalider l'AFGSU2** (pour les ADE dont la dernière formation AFGSU date de 4 ans maximum)
- **Une visite du Centre de Réception et de régulation des Appels (CRRRA 15) du SAMU Lyon** sera intégrée à la formation

**MODALITÉS DE FORMATION :**

3 journées consécutives de formation soit 21h00.

**MÉTHODES UTILISÉES :**

Apports théoriques, ateliers, mise en pratique, simulation.

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :**

- Pédagogie de la découverte
- Pédagogie active avec des mises en situation simulée

**TEXTE DE RÉFÉRENCE :**

Arrêté du 31 octobre 2022 relatif à la formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente

**CESU ORGANISATEUR**  
**CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

#### **PUBLIC :**

Tous les personnels soignants et non soignants d'une structure de soins, accessible aux personnes en situation de handicap

#### **INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Équipe pédagogique du CESU 69

#### **COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

**ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**  
**DURÉE DE LA FORMATION : 1 Jour = 7 heures**

#### **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- **HORAIRES** : à définir
- **DATES** : à définir
- **LIEU DE FORMATION** : à définir
- **TARIFS** : Définis par convention / devis

#### **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU Place d'Arsonval - LYON 3ème

#### **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

#### **INSCRIPTIONS :**

#### **OBJET**

Cette formation a pour objet la formation ou la réactualisation des connaissances pour la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne adulte ou enfant en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel.

#### **OBJECTIF GÉNÉRAL**

La formation a pour objectif la mobilisation et la réactivation des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la réappropriation des gestes d'urgence pour une prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

#### **Thèmes abordés :**

- Reconnaissance d'une urgence vitale
- Le message d'alerte au SAMU centre 15
- Prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire avec et sans matériels
- Les Obstruction des Voies aériennes
- Hémorragie
- Le patient inconscient qui respire

Ces différents points seront traités sous forme d'apports théoriques et de mises en situations pratiques sur mannequins. Les apports théoriques sont limités mais sont concrétisés par de nombreuses mises en situation pratiques (jeux de rôle, simulation).

#### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura acquis les connaissances de base permettant d'identifier les situations de détresse vitale et de prendre en charge, seul ou en équipe, une personne en situation mettant en jeu son pronostic vital.
- Saura utiliser le matériel d'urgence dont il dispose dans son service.
- Saura alerter conformément à la procédure définie pour l'institution.

#### **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

L'évaluation de la compétence des apprenants est réalisée via des situations simulées en ateliers.

#### **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au long de la journée de formation. L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en atelier et en cas concret.

#### **SANCTION DE FORMATION**

A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.

**CESU ORGANISATEUR**  
**CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

## **PUBLIC :**

Professionnels de santé intervenant auprès des nourrissons et des enfants dans une structure d'accueil ou un service de pédiatrie conventionnel.

## **INTERVENANTS :**

- Médecins urgentistes, pédiatres, infirmiers du SAMU 69, pédiatres et réanimateurs de l'Hôpital Femme Mère Enfant à Bron.
- Équipe pédagogique du CESU 69

## **COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste - Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

## **ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION** **DURÉE DE LA FORMATION : 1 Jour = 7 heures**

## **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- **HORAIRES** : à définir
- **DATES** : à définir
- **LIEU DE FORMATION** : à définir
- **TARIFS** : Définis par convention / devis

## **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU Place d'Arsonval - LYON 3ème

## **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

## **INSCRIPTIONS :**

## **OBJET**

Cette formation a pour objet la formation ou la réactualisation des connaissances pour la prise en charge, seul ou en équipe, d'un enfant ou d'un nourrisson en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel dans l'attente d'une équipe spécialisée.

## **OBJECTIF GÉNÉRAL**

La formation a pour objectif la mobilisation et la réactivation des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence grave, les stratégies de prise en charge et la réappropriation des gestes d'urgence en équipe en utilisant des techniques non invasives.

## **Thèmes abordés :**

- Examen clinique médical et/ou paramédical d'un enfant et identification des critères de gravité.
- Reconnaissance d'un enfant grave.
- Bilan des fonctions vitales en fonction de l'âge et matériels adaptés.
- Les principales thérapeutiques relatives aux principales pathologies rencontrées (dilution/posologie, préparation) : détresse respiratoire, neurologique, hémodynamique.
- Conduite à tenir face à un arrêt cardio-respiratoire.
- Voies d'abord chez l'enfant et le nourrisson.
- Gestion des voies aériennes (oxygénation, ventilation).
- Positionnement et réflexion sur la place des parents.

Ces différents points seront traités sous forme d'apports théoriques, de simulation procédurale et des cas simulés. Les temps d'échange seront importants afin de répondre aux questions des participants relatives notamment aux problèmes spécifiques liés à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura réactualisé ses connaissances dans le cadre d'une démarche de soins d'urgence.
- Se sera réapproprié les gestes techniques et les réflexes correspondants.
- Aura augmenté sa réactivité et donc son efficacité face à une situation d'urgence en pédiatrie

## **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au long de la journée de formation.

## **SANCTION DE FORMATION**

A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.

**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

## **PUBLIC :**

Professionnels de santé exerçant dans une structure d'accueil d'urgence non pédiatrique.

## **INTERVENANTS :**

- Médecins urgentistes, pédiatres, infirmiers du SAMU 69, pédiatres et réanimateurs de l'Hôpital Femme Mère Enfant à Bron.
- Équipe pédagogique du CESU 69

## **COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamilia RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

## **ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

**DURÉE DE LA FORMATION : 1 Jour = 7 heures**

## **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

### **DATES :**

- 21 février 2025
- 18 décembre 2025

Horaires : 9h00 – 17h00

### **TARIFS :**

**Individuel : 197,47€**  
**Repas : 12,62€/jour**

**LIEU DE LA FORMATION :**  
CESU69

## **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

## **INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

## **OBJET**

Cette formation a pour objet la formation ou la réactualisation des connaissances pour la prise en charge, seul ou en équipe, d'un enfant ou d'un nourrisson en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel dans l'attente d'une équipe spécialisée.

## **OBJECTIF GÉNÉRAL**

Au terme de la journée, les apprenants seront capables d'identifier une urgence vitale pédiatrique et de la prendre en charge en attendant l'arrivée d'une équipe spécialisée.

## **Thèmes abordés :**

- Examen clinique médical et/ou paramédical d'un enfant et identification des critères de gravité.
- Reconnaissance d'un enfant grave.
- Bilan des fonctions vitales en fonction de l'âge et matériels adaptés.
- Les principales thérapeutiques relatives aux principales pathologies rencontrées (dilution/posologie, préparation) : détresse respiratoire, neurologique, hémodynamique.
- Conduite à tenir face à un arrêt cardio-respiratoire.
- Voies d'abord chez l'enfant et le nourrisson.
- Gestion des voies aériennes (oxygénation, ventilation).
- Positionnement et réflexion sur la place des parents.

Ces différents points seront traités sous forme d'apports théoriques, de simulation procédurale et des cas simulés. Les temps d'échange seront importants afin de répondre aux questions des participants relatives notamment aux problèmes spécifiques liés à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura réactualisé ses connaissances dans le cadre d'une démarche de soins d'urgence.
- Se sera réapproprié les gestes techniques et les réflexes correspondants.
- Aura augmenté sa réactivité et donc son efficacité face à une situation d'urgence en pédiatrie

## **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au long de la journée de formation.

## **SANCTION DE FORMATION**

A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.

**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

## **PUBLIC :**

Tous les personnels soignants et non soignants d'un service ou d'un établissement de radiologie, accessible aux personnes en situation de handicap

## **INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Équipe pédagogique du CESU 69

## **COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

**ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**  
**DURÉE DE LA FORMATION : 1 Jour = 7 heures**

## **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- **HORAIRES** : à définir
- **DATES** : à définir
- **LIEU DE FORMATION** : à définir
- **TARIFS** : Définis par convention / devis

## **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- **Téléphone** : 04 72 11 11 15
- **Email** : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

## **INSCRIPTIONS :**

## **OBJET**

Cette formation a pour objet la formation ou la réactualisation des connaissances pour la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne adulte ou enfant en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel.

## **OBJECTIF GÉNÉRAL**

La formation a pour objectif la mobilisation et la réactivation des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la réappropriation des gestes d'urgence pour une prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

## **Thèmes abordés :**

- Reconnaissance d'une urgence vitale
- Le message d'alerte au SAMU centre 15
- Prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire avec et sans matériels
- Choc anaphylactique
- Patient inconscient qui respire
- Obstruction des Voies aériennes

Ces différents thèmes seront traités au travers de sessions de simulation immersive tout au long de la journée.

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura acquis les connaissances de base permettant d'identifier les situations de détresse vitale et de prendre en charge, seul ou en équipe, une personne en situation mettant en jeu son pronostic vital.
- Saura utiliser le matériel d'urgence dont il dispose dans son service
- Saura alerter conformément à la procédure définie pour l'institution.

## **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

L'évaluation de la compétence des apprenants est réalisée via des situations simulées en ateliers.

## **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au long de la journée de formation.

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en atelier et en cas concret.

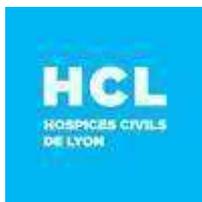
## **SANCTION DE FORMATION**

A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.

**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

<p><b>PUBLIC :</b> Tous les personnels médicaux de l'établissement, accessible aux personnes en situation de handicap</p> <p><b>INTERVENANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Équipe pédagogique du CESU 69</li></ul> <p><b>COORDONNATEURS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH</li><li>Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste - Directrice Médical CESU 69</li><li>Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé</li></ul> <p><b>ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION</b> <b>DURÉE DE LA FORMATION : 1 Jour = 7 heures</b></p> <p><b>DATES ET HORAIRES DE FORMATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><b>HORAIRES :</b> à définir</li><li><b>DATES :</b> à définir</li><li><b>LIEU DE FORMATION :</b> à définir</li><li><b>TARIFS :</b> Définis par convention / devis</li></ul> <p><b>CONTACT - RENSEIGNEMENTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Téléphone : 04 72 11 11 15</li><li>Email : <a href="mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr">cesu.secretariat@chu-lyon.fr</a></li></ul> <p><b>INSCRIPTIONS :</b></p>	<p><b>OBJET</b> Cette formation a pour objet la formation ou la réactualisation des connaissances pour la prise en charge, d'un Arrêt Cardiaque survenant dans la structure hospitalière.</p> <p><b>OBJECTIF GÉNÉRAL</b> La formation a pour objectif la mobilisation et la réactivation des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la réappropriation des gestes d'urgence pour une prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe de réanimation</p> <p><b>Thèmes abordés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>À partir de cas cliniques, apports des recommandations.</li><li>Connaître la procédure d'établissement.</li><li>Réaliser les premiers gestes (compressions thoraciques, pose du défibrillateur et insufflation).</li><li>Identifier le rôle de « Leader, chef d'équipe » du médecin vis-à-vis des autres intervenants</li><li>Connaître le matériel d'urgence de l'établissement.</li><li>Mise en situation avec des mannequins moyenne fidélité.</li><li>Analyse de pratiques sur des cas simulés</li></ul> <p>Ces différents points seront traités sous forme d'apports théoriques et de mises en situations pratiques sur mannequins.</p> <p><b>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES</b></p> <p>A l'issue de la formation, le stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Aura acquis les connaissances de base permettant d'identifier les situations de détresse vitale et de prendre en charge, seul ou en équipe, une personne en situation mettant en jeu son pronostic vital.</li><li>Saura utiliser le matériel d'urgence dont il dispose dans son service.</li><li>Saura alerter conformément à la procédure définie pour l'institution.</li></ul> <p><b>MÉTHODES UTILISÉES</b></p> <p>Apports théoriques, ateliers, mise en pratique, simulation.</p> <p><b>ÉVALUATION DE LA FORMATION</b></p> <p>Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au long de la journée de formation. L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en atelier et en cas concret.</p> <p><b>SANCTION DE FORMATION</b></p> <p>A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.</p>
--	--



## Formation à la pose de cathéter intra-osseux



**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

### **PUBLIC :**

Médecins et infirmiers de service d'urgence, Salle d'Accueil des Urgences Vitales, bloc opératoire, réanimation adulte et pédiatrique.

### **INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Équipe pédagogique du CESU 69

### **COORDONNATEURS :**

- **Pr Karim TAZAROURTE** - Chef de Service des URGENCES
- **Dr Djamila RERBAL** – Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- **Mme Delphine SOGORB** – Cadre supérieur de santé

### **ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

- **DUREE** : 1 jour – 3h30
- **TARIFS INTER** : 152€ / personne

### **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- **DATES** : à définir
- **HORAIRES** : à définir

**TARIFS INTRA** : Tarifs définis par voie de convention

### **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

### **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- **Téléphone** : 04 72 11 11 15
- **Email** : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

### **INSCRIPTIONS :**

### **OBJET**

Cette formation a pour objet la formation à la pose de cathéter intra osseux en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel du patient pris en charge.

### **OBJECTIF GENERAL**

La formation a pour objectif la connaissance de la technique de pose de KT IO, les sites utilisables, la surveillance et le traitement d'éventuelles complications.

### **Thèmes abordés :**

- Indications, contre-indications de pose
- Adulte/pédiatrie/gériatrie
- Différents matériels disponibles

Ces différents points seront traités sous forme d'apports théoriques et de mises en situations pratiques sur mannequins. L'effectif du groupe est volontairement restreint afin de privilégier une participation active à la simulation procédurale.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura acquis les connaissances permettant la pose d'un KTIO
- Connaîtra la surveillance de l'apparition et la prise en charge des complications
- Saura utiliser le matériel dont il dispose dans son service

### **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en atelier et en cas concret.

### **SANCTION DE FORMATION**

A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.

**CESU ORGANISATEUR**  
**CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

**PUBLIC :**

Formation initiale destinée aux Ambulancier.es qui souhaitent participer aux transports pédiatriques de vecteur 1 et 2.

**PRÉREQUIS :**

Être titulaire du CCA ou DEA et être détenteur d'une AFGSU 2 en cours de validité.

**TEXTES RÉGLEMENTAIRES :**

- Article D.712-66 à D.712-73 du Code de la Santé Publique
- Décret du 30 mai 1997 sur la réglementation des SMUR
- Circulaire du 07 février 2005 N°DHOS/O1/2005/67 - Relative à l'organisation des transports de nouveau-nés nourrissons et enfants
- Décret du 22 mai 2006 relatif à la médecine d'urgence
- Circulaire du 21 juin 2006 (N°DHOS/O12006/273) relative à l'organisation des transports périnataux des mères.

**COORDONNATEURS :**

- **Pr Karim TAZAROURTE** - Chef de Service des URGENCES
- **Dr Djamila RERBAL** – Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- **Mme Delphine SOGORB** – Cadre supérieur de santé

**INTERVENANTS :**

- Médecins Praticiens Hospitaliers Urgentistes et Réanimateurs du SAMU69, Pédiatres et Réanimateurs en pédiatrie et néonatalogie des HCL, Infirmiers et Ambulanciers du SAMU69.

**ORGANISATION :**

**Durée :** 14h

1 journée de 7h00 sur la pédiatrie

1 journée de 7h00 sur la néonatalogie et l'accouchement inopiné

**DATES :** Dernier trimestre 2024

**HORAIRES :** 9h00 – 17h00

**TARIFS INDIVIDUELS :**

- Sur devis

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

**CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- **Téléphone :** 04 72 11 11 15
- **Email :** [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**INSCRIPTIONS :**

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

La formation a pour objectifs l'acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge des enfants et nouveau-nés dans le cadre de l'accouchement inopiné et du transport néonatal et pédiatrique tels que définis dans la réglementation.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des enfants, nourrissons et nouveau-nés dans le cadre du transport pédiatrique et néonatal de vecteur I.

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence obstétricale et la réalisation des gestes d'urgences en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

**Être capable d'assurer une surveillance continue de qualité durant le transport :**

- Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés à l'âge de l'enfant en utilisant les outils spécifiques
- Recueillir les éléments d'un bilan et évaluer la situation initiale en identifiant les signes cliniques de gravité
- Observer l'état général et les réactions de l'enfant ou nouveau-né
- Identifier les risques liés à l'état de l'enfant ou nouveau-né, à la pathologie annoncée ou suspectée et à sa situation
- Veiller au bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux.
- Réalisation des gestes d'urgence en pédiatrie et néonatalogie : Aspiration, Ventilation, MCE

**Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections**

- Appliquer les précautions standards et complémentaires en lien avec la pédiatrie et la néonatalogie.
- Appliquer les protocoles de désinfection du matériel spécifique.

**Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité**

- Être capable d'identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention spécifiques lors des mobilisations des nouveau-nés, nourrissons ou enfants

**Savoir gérer l'environnement spécifique à la pédiatrie et néonatalogie et trouver le bon comportement face aux situations difficiles.**

**Connaître la réglementation en vigueur pour les transports pédiatriques et néonataux.**

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Enseignements théoriques et pratiques en alternance, basés sur une pédagogie appliquée et participative avec cours magistraux, travaux pratiques, ateliers de simulation filmés.
- L'équipe pédagogique met à disposition des stagiaires des ressources et des moyens qui le guident dans l'apprentissage.

**SANCTION DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation, il sera remis une attestation de suivi de formation.

**CESU ORGANISATEUR  
CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

**PUBLIC :**

Ambulanciers, Infirmiers et Infirmiers spécialisés qui souhaitent participer aux transports pédiatriques dans un SMUR en Unité Mobile Hospitalière (UMH) et à la prise en charge des urgences pédiatriques et néonatales.

**PRÉREQUIS :**

Être détenteur d'une AFGSU 2 en cours de validité et, pour les Ambulanciers, avoir suivi la formation au transport pédiatrique VECTEUR I.

**TEXTES REGLEMENTAIRES :**

- Article D.712-66 à D.712-73 du Code de la Santé Publique
- Décret du 30 mai 1997 sur la réglementation des SMUR
- Circulaire du 07 février 2005 N°DHOS/O1/2005/67 - Relative à l'organisation des transports de nouveau-nés nourrissons et enfants
- Décret du 22 mai 2006 relatif à la médecine d'urgence
- Circulaire du 21 juin 2006 (N°DHOS/O12006/273) relative à l'organisation des transports périnataux des mères.

**COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service des URGENCES
- Dr Djamila RERBAL – Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

**INTERVENANTS :**

- Personnel des Hospices Civils de Lyon, Enseignants CESU, Médecins et paramédicaux :
- Médecins Urgentistes et Pédiatres du SMUR pédiatrique, Pédiatres et Réanimateurs en pédiatrie et néonatalogie, Infirmiers et Ambulanciers du SAMU69.

**Durée :** 2 jours – 14 heures

**Horaires :** 9h00 – 17h00

**Dates 2023 :**

- Du 10 au 11 juin 2025

**TARIFS INDIVIDUELS :**

- Tarif : 394,94€
- Repas : 12,62€ / jours

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

**CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**INSCRIPTIONS :**

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

La formation a pour objectifs l'acquisition des compétences nécessaires à la prise en charge pédiatrique et néonatale en SMUR soit dans le cadre des transports pédiatriques vecteur III tels que définis dans la réglementation, soit en intervention pré-hospitalière.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Acquérir les compétences nécessaires pour la prise en charge des nouveau-nés, nourrissons et enfants en lien avec les principales pathologies et leurs traitements spécifiques.

**Être capable d'assurer une surveillance continue de qualité lors de la prise en charge et durant le transport :**

- Acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge des nouveau-nés, des nourrissons et des enfants.
- Rappel des éléments importants pour une évaluation clinique du nouveau-né et de l'enfant.
- Réactualisation des connaissances dans la réalisation des gestes d'urgence de réanimation pédiatrique et néonatale.
- Installation du nouveau-né dans la couveuse en sécurité et pour une surveillance optimale.
- Techniques spécifiques à la néonatalogie et la pédiatrie : dilution, préparation de médicaments, sécurisation des abords veineux.

**Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections :**

- Appliquer les précautions standards et complémentaires en lien avec la pédiatrie et la néonatalogie.
- Appliquer les protocoles de désinfection du matériel spécifique.

**Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité :**

- Être capable d'identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention spécifiques lors des transferts et mobilisations des nouveau-nés, nourrissons et enfants.

**Savoir gérer l'environnement spécifique à la pédiatrie et trouver le bon comportement face aux situations difficiles.**

**Connaître la réglementation en vigueur pour les transports pédiatriques.**

**Savoir s'intégrer et travailler en équipe pluridisciplinaire.**

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Enseignements théoriques et pratiques en alternance, basés sur une pédagogie appliquée et participative avec cours magistraux, ateliers procéduraux et ateliers de simulation filmés.

L'équipe pédagogique met à disposition des élèves des ressources et des moyens qui le guident dans l'apprentissage.

**SANCTION DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation, après validation des évaluations écrites et pratiques personnalisées selon la qualification de l'apprenant et après évaluation du stage, il sera remis au stagiaire une attestation de formation.



# Formation à la prise en charge des urgences vitales en établissement de balnéothérapie



**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

## **PUBLIC :**

Tous les personnels soignants et non soignants de l'établissement.

## **INTERVENANTS :**

- Équipe pédagogique du CESU 69

## **COORDONNATEURS :**

- **Pr Karim TAZAROURTE** - Chef de Service des URGENCES
- **Dr Djamila RERBAL** – Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- **Mme Delphine SOGORB** – Cadre supérieur de santé

## **ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

**DURÉE DE LA FORMATION : 1 Jour = 7 heures**

## **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- **HORAIRES** : à définir
- **DATES** : à définir
- **LIEU DE FORMATION** : à définir
- **TARIFS** : Définis par convention / devis

## **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

## **INSCRIPTIONS :**

## **OBJET**

Cette formation a pour objet la formation ou la réactualisation des connaissances pour la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne adulte ou enfant en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel.

## **OBJECTIF GÉNÉRAL**

La formation a pour objectif la mobilisation et la réactivation des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la réappropriation des gestes d'urgence pour une prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

## **THÈMES ABORDÉS :**

- Reconnaissance d'une urgence vitale
- Message d'alerte au SAMU centre 15
- Prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire avec et sans matériel
- Prise en charge d'une urgence vitale en milieu aquatique : techniques de dégagement, prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire anoxique
- Prise en charge d'une obstruction des voies aériennes
- Prise en charge d'une hémorragie
- Prise en charge d'un patient inconscient qui respire

Ces différents points seront traités sous forme d'apports théoriques et de mises en situations pratiques sur mannequins. Les apports théoriques sont limités mais sont concrétisés par de nombreuses mises en situation pratiques (jeux de rôle, simulation).

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

À l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura acquis les connaissances de base permettant d'identifier les situations de détresse vitale et de prendre en charge, seul ou en équipe, une personne en situation mettant en jeu son pronostic vital.
- Saura utiliser le matériel d'urgence dont il dispose dans son service.
- Saura alerter conformément à la procédure définie pour l'institution.

## **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au long de la journée de formation.

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en atelier et en cas concret.

## **SANCTION DE FORMATION**

À l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.

**CESU ORGANISATEUR**  
**CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

## **PUBLIC :**

Médecins et infirmiers de service d'urgence, Salle d'Accueil des Urgences Vitales, bloc opératoire, réanimation adulte et pédiatrique.

## **INTERVENANTS :**

- Équipe pédagogique du CESU 69

## **COORDONNATEURS :**

- **Pr Karim TAZAROURTE** - Chef de Service des URGENCES
- **Dr Djamila RERBAL** – Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- **Mme Delphine SOGORB** – Cadre supérieur de santé

## **ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

- **DUREE** : 1 jour – 3h30

## **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- **DATES** : à définir
- **HORAIRES** : à définir

## **TARIFS INTRA** : Tarifs définis par voie de convention

## **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

## **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- **Téléphone** : 04 72 11 11 15
- **Email** : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

## **INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)  
[Bulletin d'inscription de groupes](#)

## **OBJET**

Cette formation a pour objet l'acquisition des techniques d'abord des voies aériennes supérieures en situation critique et l'utilisation d'un algorithme adapté à chaque situation.

## **OBJECTIF GÉNÉRAL**

La formation a pour objectif la présentation des techniques d'abord des voies aériennes supérieures en situation critique, des matériels accessibles et de leurs techniques d'utilisation, des méthodes alternatives à l'intubation trachéale, et de la démarche opérationnelle en situation critique.

## **Thèmes abordés :**

- Situations d'intubation difficile.
- Manipulation des laryngoscopes, mandrins, masques laryngés, glottoscopes, fibroscopes...
- Ventilation au masque.
- Organisation de l'équipe soignante lors de l'abord des voies aériennes en situation critique.
- Éventuelle mise en situation sur place.

Ces différents points seront traités sous forme d'apports théoriques et de mises en situations pratiques sur mannequins. L'effectif du groupe est volontairement restreint afin de privilégier une participation active à la simulation procédurale.

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation, le stagiaire :

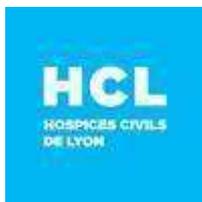
- Aura acquis les connaissances.
- Connaitra la mise en œuvre des techniques et la prise en charge des difficultés et des complications.
- Saura utiliser le matériel dont il dispose dans son service.

## **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en atelier et en cas concret.

## **SANCTION DE FORMATION**

A l'issue de la formation, il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.



## Formation à la pose d'une VVP sous échoguidage et repérage échographique d'un globe vésical



**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

### **PUBLIC :**

Infirmiers de service de soins critiques ou infirmier de pratique avancé

### **INTERVENANTS :**

- Équipe pédagogique du CESU 69

### **COORDONNATEURS :**

- Pr Karim **TAZAROURTE** - Chef de Service des URGENCES
- Dr Djamila **RERBAL** – Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine **SOGORB** – Cadre supérieur de santé

### **ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

- **DUREE** : 1 jour – 3h30

### **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- **DATES** : à définir
- **HORAIRES** : à définir

**TARIFS INTRA** : Tarifs définis par voie de convention

### **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

### **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- **Téléphone** : 04 72 11 11 15
- **Email** : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

### **INSCRIPTIONS :**

### **OBJECTIF GENERAL**

Acquisition d'une technique de pose de voie veineuse périphérique avec échoguidage en cas de difficulté d'abord veineux périphérique.  
Echorepérage d'un globe vésical.

### **THÈMES ABORDÉS**

- Initiation à l'utilisation d'un échographe.
- Connaissance anatomique veineuse et vésicale.
- Connaissance de la technique de pose d'une voie veineuse périphérique échoguidée.
- Connaissance de la technique de reconnaissance d'un globe vésical avec un échographe.
- Connaissance des principes généraux d'hygiène liés à l'utilisation d'un échographe.

L'enseignement de cette unité est adapté en fonction de l'activité des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Apport théorique sur l'anatomie veineuse et vésicale.
- Apport théorique sur les bases de l'échographie et l'utilisation d'un échographe portable.
- Ateliers avec repérage des veines et procédure de pose de VVP échoguidée sur des phantomes.
- Ateliers de repérage d'un globe vésical avec calcul du volume vésical.

### **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

- Procédure réalisée en présence du formateur avec une évaluation formative.
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.

### **SANCTION DE FORMATION**

A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.

CESU ORGANISATEUR  
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

**PUBLIC :**

Professionnels de santé et personnels SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale d'urgence

**PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES :**

Etre titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 1 ou 2, en cours de validité.

**TEXTES RÉGLEMENTAIRES :**

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifiée par l'arrêté du 1er juillet 2019

**INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Equipe pédagogique du CESU 69

**COORDONNATEURS :**

- **Pr Karim TAZAROURTE** - Chef de Service des URGENCES
- **Dr Djamila RERBAL** – Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- **Mme Delphine SOGORB** – Cadre supérieur de santé

**DURÉE : 3h30**

**DATES DE FORMATION :**

- 11 mars 2025
- 06 mai 2025
- 30 septembre 2025
- 04 novembre 2025

**HORAIRES : 9h00 – 12h30**

**TARIFS INTER :**

- 182 € / personne
- Repas : 12,62€ / jour

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

**CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

**OBJECTIFS**

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soin d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissance nécessaire pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

- Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN (plan ORSAN AMAVI).
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI.
- Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale.
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques.
- Connaître la composition et les modalités de mobilisation/déploiement du poste sanitaire mobile.
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès.
- Identifier les troubles psychiques post-traumatismes chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants.

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

**ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster.
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques.
- Groupe d'analyse de pratiques.
- Analyse d'actualités.

**ÉVALUATION**

- Mise en situation, analyse avec les participants.
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.

**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**PUBLIC :**

Professionnels de santé et personnels SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale d'urgence

**PRÉREQUIS REGLEMENTAIRES :** Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2 ».

**TEXTES REGLEMENTAIRES :**

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifiée par l'arrêté du 1er juillet 2019

**INTERVENANTS :**

- Équipe pédagogique du CESU 69

**COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service des URGENCES
- Dr Djamila RERBAL – Praticien Hospitalier Urgentiste - Responsable Médical CESU 69
- Madame Delphien SOGORB – Cadre supérieur de santé

**DURÉE : 7 heures****DATES DE FORMATION :**

- 25 mars 2025
- 27 mai 2025
- 14 octobre 2025
- 25 novembre 2025

**HORAIRE : 9h00 à 17h00****TARIFS INTER :**

- 182 € / personne
- Repas : 12,62€ / jour

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE  
- Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3ème

**CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**INSCRIPTIONS :**

Individuel : nous contacter

[Bulletin d'inscription individuel](#)

**OBJECTIFS**

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissance nécessaire pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soins du blessé (pré hospitalier, accueil hospitalier, chirurgical).
- Maîtriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenant.
- Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins.
- Savoir assurer la traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance.
- Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil : SAU, bloc opératoire, imagerie, biologie médicale, soins post-interventionnels, ...
- Identifier les troubles psychiques post-traumatismes chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants.
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès.

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

**ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants.
- Pédagogie active (méthodes découverte et expérimentale).
- Apport des connaissances scientifiques spécifiques.
- Analyse de pratique.

**ÉVALUATION**

- Cas concrets.
- Évaluation formative.
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.



# ANNEXES 4/7/8/9

## Dates de formation :

- Du 02 au 04 juin 2025
- Du 02 au 04 décembre 2025

## Tarifs :

- 585€ les 3 jours
- Repas : 12,62€ par jour

## Inscriptions : cliquer sur le lien ci-dessous

- [Bulletin d'inscription individuel](#)

Dans intitulé de la session, choisir Annexes et s'inscrire à la formation voulue.

## Contact – RENSEIGNEMENTS :

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**PUBLIC :**

Professionnels de santé et personnels SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale d'urgence

**PRE REQUIS REGLEMENTAIRES :**

Etre titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 1 ou 2, en cours de validité.

**TEXTES REGLEMENTAIRES :**

Note technique de cadrage – Formation des professionnels du système de santé aux situations sanitaires exceptionnelles – DSG 2024.

**INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Equipe pédagogique du CESU 69

**COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

**DURÉE : 3h30**

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE

- Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

**OBJECTIFS**

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissance nécessaire pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

- Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principes de triage et parcours de soins des patients
- Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, soins post-interventionnels, réanimation
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi le personnel impliqué

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel

**ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.

**ÉVALUATION**

- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels

**CESU ORGANISATEUR**  
**CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

**PUBLIC :**

Professionnels de santé et personnels SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale d'urgence

**PRE REQUIS REGLEMENTAIRES :**

Etre titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 1 ou 2, en cours de validité.

**TEXTES REGLEMENTAIRES :**

Note technique de cadrage – Formation des professionnels du système de santé aux situations sanitaires exceptionnelles – DSG 2024.

**INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Equipe pédagogique du CESU 69

**COORDONNATEURS :**

- **Pr Karim TAZAROURTE** - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- **Dr Djamila RERBAL** - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- **Mme Delphine SOGORB** – Cadre supérieur de santé

**DURÉE : 7h**

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE  
- Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU Place d'Arsonval - LYON  
3<sup>ème</sup>

**CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**OBJECTIFS**

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissance nécessaire pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

- Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuel
- Caractériser les risques d'intoxication liées aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels
- Apprendre à mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence
- Identifier et maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité) tout en délivrant les soins appropriés
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC adaptées aux risques

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel

**ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tatonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.

**ÉVALUATION**

- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.

CESU ORGANISATEUR  
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

**PUBLIC :**

Professionnels de santé et personnels SAMU, des SMUR etconcourant à l'aide médicale d'urgence

**PRE REQUIS REGLEMENTAIRES :**

Etre titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 1 ou 2, en cours de validité.

**TEXTES REGLEMENTAIRES :**

Note technique de cadrage – Formation des professionnels du système de santé aux situations sanitaires exceptionnelles – DSG 2024.

**INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Equipe pédagogique du CESU 69

**COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

**DURÉE : 7h**

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE  
- Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

**OBJECTIFS**

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soin d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissance nécessaire pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

- Connaitre les principes et les indications de la décontamination approfondie
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie des personnes contaminées : activation, moyens de communication, supervision
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité
- Connaitre les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel

**ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.

**ÉVALUATION**

- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.

**CESU ORGANISATEUR  
CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

**PUBLIC :**

Professionnels de santé et personnels SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale d'urgence

**PRE REQUIS REGLEMENTAIRES :**

Etre titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 1 ou 2, en cours de validité.

**TEXTES REGLEMENTAIRES :**

Note technique de cadrage – Formation des professionnels du système de santé aux situations sanitaires exceptionnelles – DSG 2024.

**INTERVENANTS :**

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Equipe pédagogique du CESU 69

**COORDONNATEURS :**

- **Pr Karim TAZAROURTE** - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- **Dr Djamila RERBAL** - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- **Mme Delphine SOGORB** – Cadre supérieur de santé

**DURÉE : 3h30**

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE  
- Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

**OBJECTIFS**

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissance nécessaire pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

- Identifier un risque NRC dès la régulation médicale ou à l'accueil des urgences à partir des éléments de contexte, des moyens de détection et recueil des signes cliniques
- Maîtriser les mesures de protection individuelles et collectives permettant d'éviter un transfert de contamination
- Connaître les principes de prise en charge des patients en pré-hospitalier et en intra-hospitalier et de traitements des intoxications par agents nucléaires, radiologiques et chimiques
- Connaître les principes de décontamination d'urgence et les indications de décontamination approfondie
- Savoir assurer sous équipements de protection individuelle le triage et la prise en charge des patients en urgences vitales tout en procédant aux mesures de décontamination (mise en condition, administration d'antidotes)
- Connaître les indications

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel

**ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.

**ÉVALUATION**

- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.

**CESU ORGANISATEUR**  
**CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217**  
**N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

**PUBLIC :**

ARM, ARM Coordinateur ou Superviseur expérimenté en poste dans un S@S Samu, volontaire pour accompagner au quotidien les apprenants ARM.

**PRÉREQUIS :**

Etre ARM, ARM coordinateur ou ARM superviseur en exercice,  
Avoir une ancienneté de 2 ans

**INTERVENANTS :**

- Equipe pédagogique du CESU 69 ayant une double compétence pédagogique et ARM, ARM Superviseur actif au S@S Samu 69

**COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

**ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION**

**DURÉE DE LA FORMATION :** 2 jours -(2x7h soit 14h d'apprentissage)

**DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- Du 18-19 Septembre 2025
- Du 6-7 Novembre 2025
- Du 22-23 Janvier 2026

**Horaires :** 09h00 – 17h00

Groupe de 12 personnes maximum

**TARIFS INDIVIDUELS :**

- 350€
- Restauration : 12,62€/jour

**LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

**CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

**INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

**OBJECTIFS:**

Acquérir les compétences nécessaires pour accueillir, encadrer et évaluer efficacement un apprenant ARM.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :**

- Accueillir un apprenant
- Se positionner en tant que tuteur
- Accompagner de façon adaptée les apprenants selon l'avancée de leur formation
- Transmettre ses connaissances et compétences
- Transmettre une culture hospitalière et métier
- Évaluer pour aider les apprenants à progresser

**COMPÉTENCES VISÉES:**

- Comprendre son rôle de tuteur et le mettre en œuvre

**PROGRAMME:**

- Rôle et missions du tuteur
- Référentiel métier ARM
- Formation et livret de stage
- Gestion de la communication
- Posture du tuteur
- Compétences du tuteur
- Principes d'évaluation

**METHODES UTILISEES:**

- Simulation immersive
- Apports théoriques
- Pédagogie active

**ÉVALUATION DE LA FORMATION:**

L'évaluation de la compétence des apprenants est réalisée via des situations simulées en ateliers.

**SANCTION DE FORMATION:**

À l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de suivi de l'intégrité de la formation niveau 1.

**CESU ORGANISATEUR**  
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217  
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

#### **PUBLIC :**

ARM, ARM Coordinateur ou Superviseur expérimenté en poste dans une S@S Samu volontaire pour accompagner au quotidien les apprenants ARM.

#### **PRÉREQUIS:**

Être ARM, ARM coordinateur ou ARM superviseur en exercice,  
Avoir une ancienneté de 2 ans  
Avoir participé au niveau 1 tuteur de proximité dispensé par un CESU

#### **INTERVENANTS :**

- Equipe pédagogique du CESU 69 ayant une double compétence pédagogique et ARM, ARM Superviseur actif au S@S Samu 69

#### **COORDONNATEURS :**

- Pr Karim TAZAROURTE - Chef de Service SAMU 69 SAU HEH
- Dr Djamila RERBAL - Praticien Hospitalier Urgentiste – Directrice Médical CESU 69
- Mme Delphine SOGORB – Cadre supérieur de santé

### ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

**DURÉE DE LA FORMATION :** 1 jour - 7H

#### **DATES ET HORAIRES DE FORMATION :**

- 9 octobre 2025
- 1er décembre 2025
- 23 Février 2026

**Horaires :** 09h00 – 17h00

Groupe de 12 personnes maximum

#### **TARIFS INDIVIDUELS :**

- 175€
- Restauration : 12,62€

#### **LIEU DE LA FORMATION :**

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT - CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - Pavillon P – Sous-Sol – En face du SAMU  
Place d'Arsonval - LYON 3<sup>ème</sup>

#### **CONTACT - RENSEIGNEMENTS :**

- Téléphone : 04 72 11 11 15
- Email : [cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

#### **INSCRIPTIONS :**

[Bulletin d'inscription individuel](#)

#### **OBJECTIFS:**

Acquérir les compétences nécessaires pour accueillir, encadrer et évaluer efficacement un appartenant ARM.

#### **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES:**

- Accueillir et intégrer un apprenant arm dans son service
- Proposer des activités adaptées pour atteindre les objectifs du stage
- Assurer le suivi du stagiaire en lien avec le tuteur de proximité
- Réaliser l'évaluation du stagiaire pour identifier les acquis, points positifs, difficultés et les éléments restant à acquérir
- En fin de stage réaliser le bilan des compétences acquises contribuant à la validation des blocs de compétences

#### **PROGRAMME:**

- Remobilisation des connaissances du niveau 1
- Elaboration d'un parcours de professionnalisation
- Apprendre à caractériser et évaluer une compétence
- Préparation et rédaction des bilans de stage
- Gestion de la communication

#### **METHODES UTILISEES:**

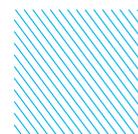
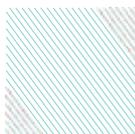
- Simulation immersive
- Apports théoriques
- Pédagogie active

#### **ÉVALUATION DE LA FORMATION:**

L'évaluation de la compétence des apprenants est réalisée via des situations simulées en ateliers.

#### **SANCTION DE FORMATION:**

A l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de suivi de l'intégrité de la formation niveau 2.



**Le CESU 69 est un centre de formation au sein des Hospices Civils de Lyon et rattaché au SAMU 69.**

Sa force et sa légitimité sont soutenues par la double compétence, pédagogique et pratique hospitalière, des professionnels de santé exerçant comme enseignants et formateurs au CESU 69.

Ils sont formés à la pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence en situations normales et exceptionnelles. Les formateurs sont des professionnels de santé en exercice : médecins, cadres de santé, infirmiers anesthésistes, infirmiers, ambulanciers, aides-soignants, sages-femmes et partenaires de l'aide médicale d'urgence.



**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

Le Secrétariat : 04 72 11 11 15  
[cesu.secretariat@chu-lyon.fr](mailto:cesu.secretariat@chu-lyon.fr)

CESU 69  
Hôpital Edouard Herriot Pavillon P – s/sol  
3, place d'Arsonval  
69437- Lyon Cedex 03



[www.chu-lyon.fr](http://www.chu-lyon.fr)

